

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00170 Numéro SIREN : 837 923 929 Nom ou dénomination : 3 A DEBORD
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/06/2022 sous le numéro de dépôt 3455

« 3 A DEBORD »

Société par actions simplifiée
Au capital de CINQ MILLE EUROS
Siège Social : SAINT ROMAIN DE LERPS (Ardèche) – 95 route du Belvédère
837 923 929 RCS AUBENAS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2022

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30.09.2021

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 828,31 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 828,31 Euros

En totalité au poste « Autres Réserves » 1 828,31 Euros
qui s'élève ainsi à 3 532,80 Euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

1) Exercice clos le 30 septembre 2020

Les sommes distribuées éligibles à l'abattement de 40% se sont élevées à : néant

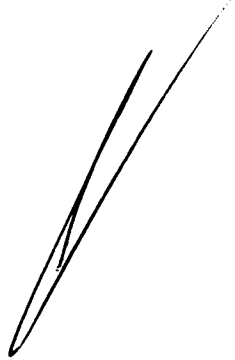
2) Exercice clos le 30 septembre 2019

Les sommes distribuées éligibles à l'abattement de 40% se sont élevées à : néant

3) Exercice clos le 30 septembre 2018

Les sommes distribuées éligibles à l'abattement de 40% se sont élevées à :
2 500 Euros soit 5 Euros par titre

Pour extrait conforme,
Le Président.



Désignation de l'entreprise		SAS 3 A DEBORD		95 Route du belvédère		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		07130 SAINT RO MAIN DE LERPS						
SIRET		8 3 7 9 2 3 9 2 9 0 0 0 1 7						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				30092021		30092020		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	86 500	012		86 500	86 500	
		014	3 497	016	3 497			
	Immobilisations corporelles*	028	68 755	030	31 453	37 302	45 803	
	Immobilisations financières* (1)	040	150	042		150	150	
	Total I (5)	044	158 901	048	34 949	123 952	132 453	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	2 248	052	2 248	3 077	
		Marchandises *	060	526	062	526	643	
	AVANCES ET ACOMPTES	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
		Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	758	070	758	1 045	
			072	9 564	074	9 564	3 122	
		Valeurs mobilières de placement	080		082			
		Disponibilités	084	2 251	086	2 251	8 028	
		Charges constatées d'avance *	092	2 090	094	2 090	1 931	
	Total II	096	17 438	098	17 438	17 845		
	Total général (I + II)	110	176 339	112	34 949	141 390	150 298	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000	120	5 000	5 000		
	Ecart de réévaluation	124		124				
	Réserve légale	126	500	126	500	500		
	Réserves réglementées*	130		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat de œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	1 704	132	1 704	10 130		
	Report à nouveau	134		134				
	Résultat de l'exercice	136	1 828	136	1 828	(8 425)		
	Provisions réglementées	140	8 336	140	8 336	9 945		
Total I	142	17 369	142	17 369	17 149			
Provisions pour risques et charges				Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	103 766	156	103 766	102 761		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	8 117	166	8 117	8 103		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	12 138	172	12 138	22 285		
Produits constatés d'avance				Total III		176	124 022	
Total général (I + II + III)				180		141 390	150 298	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	64 268		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	126		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 3 A DEBORD		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30092021	Exercice N-1 clos le 30092020	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	3 524	
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } intracommunautaires { 217 }			214	73 298	
				218	44	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226	8 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	64	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	84 929	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	1 643	
	Variation de stock (marchandises) *			236	116	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	22 943	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	828	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	30 351	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	716	244	861	
	Rémunérations du personnel *			250	11 800	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	5 674	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements *			254	8 627	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } 259 { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } 260			262	11	
	Total des charges d'exploitation (II)			264	82 854	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	2 075	
	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290	1 609	
	Charges financières (V)			294	1 533	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } 347 { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) } 348			300	1 489	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	323	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	1 828	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice ou le déficit comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	1 828	
Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	323	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248			330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249			251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Dédutions					
Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		
ZFA NG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
Zone franche urbaine (44. octies et 44. octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127		
dont divers { Créance due au report en arrière du déficit } 346 { Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) } 643 { Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) } 648			{ Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) } 645 { Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) } 649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	2 151	
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	2 151	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **141 390 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **86 538 euros** et un total **charges** de **84 710 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **1 828 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2020** et finit le **30/09/2021**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

L'application, depuis le 1er Janvier 2005, des règlements n° 2002-10 et n° 2004-06 du comité de réglementation comptable, relatifs respectivement à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes. L'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises sont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur cout de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

Terrains

Constructions

Matériels et
outillages

Autres

30/09/2021

VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				
	Dotation exercice				
	TOTAL				
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				
	Redevances Exercice				
	TOTAL				
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				
	entre 1 et 5 ans				
	à plus de 5 ans				
	TOTAL				
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				
	entre 1 et 5 ans				
	à plus de 5 ans				
	TOTAL				
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2021

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Caution solidaire M. Albin DEBORD Caution solidaire Mme Allison DUMESNIL (épouse DEBORD) Pret garanti par l'état (PGE)		97 750 50 025 18 000 165 775
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		165 775
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		147 775

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2021
Emmp. Bancaire	Nantissement du fonds de commerce en 1° rang	Crédit Lyonnais 69 LYON	87 000	52 137
		TOTAL	87 000	52 137

« 3 A DEBORD »

Société par actions simplifiée

Au capital de CINQ MILLE EUROS

Siège Social : SAINT ROMAIN DE LERPS (Ardèche) – 95 route du Belvédère
837 923 929 RCS AUBENAS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AUBENAS
Mairie Annexe
10 rue Georges Couderc
07200 AUBENAS

Le 31 Mai 2022



Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joints, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants, savoir :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 30 septembre 2021.
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée,

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire d'un montant de 45,34 Euros.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président